



## LGMinfo N°329

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 15 janvier 2017

*"L'éducation est une œuvre de long terme faite de progrès quotidiens."*

Jean-Michel Blanquer, ministre français de l'éducation nationale, vous souhaite une très belle année 2018.

### Projet de réforme du lycée

#### Rapport Mathiot

Une nouvelle réforme du lycée – après celle de 2010 – est en cours d'élaboration. Jean-Michel Blanquer a confié une mission de réflexion sur l'avenir du baccalauréat à une équipe conduite par Pierre Mathiot, ancien directeur de l'institut d'études politiques (IEP) de Lille. L'objectif de cette consultation est de réformer et revaloriser le baccalauréat en simplifiant son organisation et en affirmant sa fonction d'accès à l'enseignement supérieur. Le calendrier retenu est celui d'une mise en place rapide et progressive : rentrée 2018 pour les classes de seconde, 2019 pour les premières et 2020 pour les terminales. Voici, en « avant-première », quelques éléments d'information qui circulent déjà sur le projet : à prendre avec précautions et à considérer à ce jour comme des hypothèses de travail.

**La classe de seconde** ne devrait faire l'objet que de simples réajustements. Elle resterait ce qu'elle est actuellement : une classe « de détermination ». Ce qui changerait en revanche de manière fondamentale, c'est le séquençage de l'année scolaire : en deux semestres et non plus en trois trimestres. L'accompagnement personnalisé devrait également être modifié : intégration disciplinaire et modulaire.

Si le premier semestre resterait essentiellement consacré aux enseignements de tronc commun, les enseignements dits « optionnels » seraient introduits sur le second : assurant ainsi une transition avec le choix d'enseignements de spécialisation de première.

Faut notable : il n'est prévu pour la rentrée 2018 aucune modification des programmes pour la seconde – le calendrier ne le permettant pas.

**Le cycle terminal (classes de première et terminale)** devient « modulaire ». Les filières (L, ES et S) disparaîtraient aux profits d'un enseignement « à la carte » grâce à une offre d'enseignements modulaires livrés au choix des élèves. Comme pour l'actuelle logique de la réforme de 2010, la spécialisation monterait progressivement en intensité : le tronc commun représenterait 60 de l'horaire hebdomadaire enseigné en première, 40% en terminale.

Aux enseignements de tronc commun s'ajoutera une doublette de « disciplines majeures » : par exemple mathématiques/physiques, mathématiques SVT, HG/lettres, SES/langues... Les menus pourront de plus être « personnalisés selon les projets des élèves. 6h par semaine de volume hebdomadaire.

S'ajoutera à ce choix celui, obligatoire de deux ou trois doublettes de « disciplines mineures » - 3h par doublette.

Concernant les filières technologiques, une hypothèse envisageant leur suppression pure et simple est en cours (pour ce qui concerne les principales : STMG, STI2D. Les filières deviendraient de simples enseignements modulaires et correspondraient (dans ce scénario non écrit...) à des « doublettes d'enseignements majeurs ».

**Le baccalauréat** serait bien entendu modifié dans le cadre de ces projets de réforme. Les épreuves terminales ne seraient plus qu'au nombre de 4 qui seraient dites « universelles » : les lettres en fin de première, les deux «majeures» choisies par les élèves (avec examen passé en fin de premier semestre), une épreuve de philosophie (examen passé en fin d'année). Une cinquième épreuve pourrait les compléter : une sorte de grand oral (ou « super TPE ») sur des thématiques choisies par l'élève. Le sujet serait obligatoirement en lien avec la « doublette majeure », ferait l'objet d'un document écrit remis au jury et sera soutenu de manière individuelle en fin d'année scolaire.

Les autres disciplines seraient passées en CCF (contrôle en Cours de Formation).

Une précision : les deux enseignements majeurs passés en fin de premier semestre continueraient à être enseignés au second semestre et donneraient lieu à une évaluation.

### Le diplôme national du brevet évolue !

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. À partir de la session 2018, il est rééquilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales. Chaque discipline évaluée fait l'objet d'une épreuve distincte, sauf en sciences (deux disciplines), et d'une épreuve orale pour les candidats scolaires.

#### Le brevet session 2018

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur l'évaluation du socle commun et cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième).

#### Une épreuve orale

L'épreuve orale porte sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :

soit, via un **entretien individuel** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).

soit, via un **entretien collectif** de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

Les candidats individuels ne passent pas d'épreuve orale.

#### Quatre épreuves écrites

Les épreuves écrites portent sur :

le **français** (3h) : à partir d'un extrait de texte littéraire et éventuellement d'une image, évaluation des compétences linguistiques (grammaire - dont réécriture-, lexique...) et des compétences de compréhension et d'interprétation + dictée + rédaction

les **mathématiques** (2h) : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique

l'**histoire et géographie** (2h) : analyse et compréhension de documents + utilisation des repères historiques et géographiques + mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique  
les **sciences** (1h) (2 disciplines sur les 3) : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie  
l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

#### En option

**Un enseignement facultatif** (latin, grec, langues et cultures européennes, langue et culture régionale, découverte professionnelle...) suivi par le candidat peut lui rapporter un bonus de 10 ou 20 points.

## En bref

**Des nouvelles du chantier et du projet gymnase** : après quelques retards et moult rebondissements, les travaux vont commencer la semaine prochaine avec un double accès pour les conduire. L'entreprise CHERINET retenue pour le projet a donc enfin la voie libre !

**Orientation post-bac** : découvrez en ligne le calendrier et les étapes clés de PARCOURSUP, la nouvelle plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur sur le site de l'établissement :

<http://www.guebre-mariam.org/spip.php?article995>

**Une permanence de Campus France au LGM** : Une permanence de Campus France se tiendra tous les vendredis après-midi de 12h00 à 15h00 au CDI. Elle accueillera tous les élèves et parents qui souhaitent connaître la richesse et l'excellence de l'offre de formation en France, découvrir toutes les filières de formation et les moyens d'y accéder.

## Vœux



Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, adresse ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des communautés scolaires du réseau à l'étranger. Il adresse des remerciements, aux parents d'élèves, aux enseignants, et rappelle quelques points clés pour 2018. (vidéo 5 min 07)

<http://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/les-voeux-du-directeur-de-laefe-pour-lannee-2018>

## Le club Webradio du secondaire



Le club Webradio du secondaire a désormais son logo... Et bientôt aussi son site internet ! Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la Gueb'Radio a enfin également un studio d'enregistrement ! Une petite salle juste à côté de la salle C303, qui servait de dépôt, lui a été attribuée.

La salle sera débarrassée, nettoyée et rafraîchie demain et en début de semaine prochaine.

Le studio devrait être prêt pour nous dès jeudi prochain !

Par ailleurs, les élèves de lycée sont (normalement) réactifs sur la boîte mail de la Radio : guebradio@gmail.com et pourront partager les sujets avec le club.

Le site internet prend forme : guebradio.guebre-mariam.org et le compte instagram est lancé : <https://www.instagram.com/guebradio/>

## Demandes d'admissions 2018 en petite section. Elèves nés en 2015

La campagne de candidatures en Petite Section est ouverte du mardi 16 janvier au vendredi 17 mars.

Vous pourrez à compter de cette date déposer vos dossiers en ligne sur le site du lycée.

## Communiqués du proviseur adjoint

**La plateforme d'admission, Parcoursup.** Elle sera accessible aux élèves de terminale à compter du lundi 15 janvier 2018. L'ouverture de la saisie des vœux débutera le lundi 22 janvier et se clôturera le mardi 13 mars 2018. Les identifiants de connexion et mot de passe seront distribués très prochainement aux élèves.

### Rappel du Calendrier :

#### **INSCRIPTION ET SAISIE DES VŒUX SUR PARCOURSUP**

15 janvier 2018 : Ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup :

#### **Du 22 janvier 2018 au 13 mars 2018 :**

Inscription et création du dossier Parcoursup

Consultation des caractéristiques de chaque formation : contenu des enseignements attendus, taux de passage en 2<sup>e</sup> année, débouchés, etc.

**Pour continuer à affiner le projet d'orientation** : L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), partenaire de l'AEFE pour la documentation et l'aide à l'orientation, offre un service « question – réponse » par Internet accessible à tous. Les élèves pourront poser toutes leurs questions pour leurs poursuites d'études en France sur le site <http://www.monorientationenligne.fr>

Ils pourront également se connecter sur le site Internet <http://www.aefe.fr/> puis cliquer sur le volet à droite en bleu « orientation » ou visiter le site : [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)

De nombreuses ressources actualisées sont également disponibles au CDI (documentation support papier ou en format numérique).

La salle informatique T 208 sera à disposition des élèves de Terminales du lundi au vendredi, du 15 janvier au 13 mars 2018 de 12h à 13h ainsi qu'au CDI.

### Saisie des vœux : 10 maximum sans les classer

**Attention. Aucun nouveau vœu ne peut être formulé après le 13 mars (clôture à 18h).**

### Jusqu'au 31 mars 2018

Un délai supplémentaire est accordé pour compléter le dossier et confirmer les vœux.

**Finalisation du dossier** : éléments à saisir en ligne, en particulier le projet de formation motivé pour chaque formation choisie et déposer d'éventuels documents demandés sur la plateforme.

**Confirmation de chaque vœu une fois le dossier complet** : un vœu non confirmé avant le 31 mars n'est pas pris en compte. Attention, après le 31 mars, aucune possibilité de modifier les éléments du dossier.

## PROPOSITIONS D'ADMISSION ET RÉPONSES DES LYCÉENS

Du 22 mai au 21 septembre 2018

### Réception et acceptation des propositions d'admission

À noter : suspension des propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du

Baccalauréat (décompte des délais suspendu). Les candidats pourront accepter ou renoncer à des propositions en cours s'ils le souhaitent.

## Communiqués de la directrice

### 1. Les horaires à l'école maternelle

Le conseil d'école qui s'est tenu jeudi 21 décembre a approuvé les nouveaux horaires de l'après-midi à l'école maternelle. La pause méridienne est de 11h50 à 13h30. La classe se termine à 15h30. Les parents ont le choix entre reprendre leur enfant à 15h30 ou bien le laisser à l'école jusqu'à 16h00. De 15h30 à 16h00 les élèves jouent dans la cour et sont placés sous la surveillance des Asem.

### 2. La mission de M. Le Mercier (inspecteur de la zone) et Mme Collado (chargée de mission du 1<sup>er</sup> degré à la MLF)

Dans le cadre de la mission annuelle de l'inspecteur, nous recevrons M. Le Mercier et Mme Collado du 15 au 18 janvier. Cette année la mission est centrée sur les premières années de la scolarité. Elle permettra d'aborder des questions pédagogiques essentielles (ex : l'enseignement du français) à travers des observations en classe, des entretiens individuels et des temps d'échange collectifs.

### 3. La formation des enseignants

L'AEFE organise pour La zone Afrique Australe et Orientale un stage à destination des professeurs d'anglais du 15 au 18 janvier. Mme Dina Bekele et M Yonas Nebiyou participeront à ce stage. Les élèves seront répartis dans les autres groupes d'anglais.

